

Pour arriver à l'UEROS depuis la gare Viotte

- Prendre la sortie Nord



- Prendre l'escalier de gauche
- Suivre le chemin orange
- Sortir du parking



- Traverser le passage piéton
- Monter la rue Midol



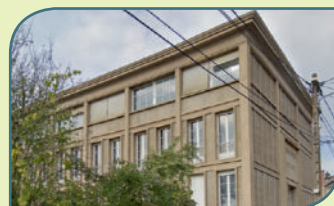
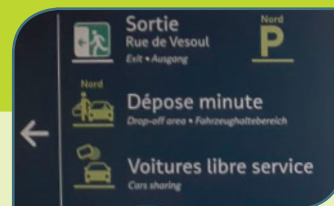
- Longer la voie cyclable



- Traverser le passage piéton
- Descendre l'avenue Montrapon



AFTC - UEROS
7 avenue de Montrapon
à Besançon



L'AFTC se trouve à 15 minutes
à pied de la gare Viotte (1,5 km)

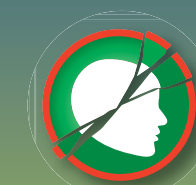
Par le bus : prendre la ligne 6,
arrêt Demangel

AFTC Bourgogne Franche-Comté

Immeuble Dodane 3^e étage
7, avenue de Montrapon
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 63 08 08

UEROS

Unité d'Evaluation
de Réentraînement et
d'Orientation sociale
et Socio-professionnelle



AFTC

ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-LÉSÉS

L'UEROS vous propose un parcours personnalisé et modulable selon vos besoins et votre projet de vie.

Les conditions d'admissions

- Être âgé de 18 à 60 ans
- Présenter une lésion cérébrale acquise

À savoir

L'hébergement et les repas sont à votre charge.
Au besoin, nous pouvons vous aider à trouver des solutions.

Les professionnels de l'UEROS

- Assistante de service social
- Chargée d'insertion
- Ergothérapeutes
- Neuropsychologue
- Psychologue clinicienne
- Psychologue du travail
- Consultations de neurologues du CHU de Besançon

Contact

Véronique HEUSSE
Adjointe de direction
03 81 63 08 09
06 85 79 07 55
vheusse@aftc-bfc.fr

Coordonnées du service

UEROS • 7, avenue de Montrapon à Besançon

ÉVALUATION CIBLÉE

POURQUOI ?

- Évaluer la pertinence d'un accompagnement à l'UEROS.
- Apporter des conseils sur votre orientation sociale ou professionnelle.
- Assurer un relais auprès des partenaires.

COMMENT ?

SANS NOTIFICATION MDPH

- Entretiens individuels avec les professionnels de l'UEROS.
- Entretiens organisés sur 2 jours à Besançon.
- Retour de ces entretiens, échanges sur vos besoins et attentes.

STAGE UEROS

POURQUOI ?

- Évaluer de manière approfondie vos potentialités et vos difficultés.
- Proposer un réentrainement de vos capacités et à la vie active.
- Elaborer une orientation qui réponde à vos besoins et attentes.
- Après validation du projet, relais possibles auprès des partenaires.
- Assurer un suivi de votre projet pendant 2 ans.

COMMENT ?

AVEC NOTIFICATION MDPH

- Évaluations d'une durée d'un mois maximum.
- Stage limité dans le temps.
- À temps plein ou à temps partiel.
- Possibilité d'avoir le statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- Mise en situations sociales ou professionnelles.

SUIVI PROFESSIONNEL RENFORCÉ

POURQUOI ?

- Accompagner et soutenir le projet d'intégration en milieu professionnel protégé.
- Assurer un suivi de votre projet pendant 2 ans.

COMMENT ?

- Fait suite à un réentrainement à l'UEROS.
- Entretiens individuels.
- Interventions ponctuelles sur le lieu de travail.
- Possibilité de maintenir le suivi psychologique et social.